

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 46 (1975)
Heft: 4

Artikel: Evolution de l'indice suisse des prix à la consommation en 1974 (1)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Evolution de l'indice suisse des prix à la consommation en 1974 (1)

Une analyse détaillée

En 1974, le niveau annuel moyen de l'indice des prix à la consommation a progressé de 9,8 % par rapport à son niveau moyen de 1973. Cet accroissement est donc une fois de plus supérieur à celui enregistré l'année précédente (+ 8,7 %). Pendant la période 1971/1972, la hausse annuelle n'avait été que de 6,7 %, chiffre qui paraissait à peine supportable à l'époque, mais qui est devenu aujourd'hui un objectif que l'on serait heureux d'atteindre à court terme. Depuis la création de l'indice suisse des prix à la consommation, c'est-à-dire depuis cinquante ans, le taux d'augmentation enregistré en 1973/1974 n'a été dépassé qu'à deux reprises : au cours des périodes de guerre 1940/1941 et 1941/1942, avec des taux respectifs de 15,2 % et 10,9 % ; entre 1942 et la fin de la guerre, le taux de renchérissement est toujours resté inférieur à celui de 1974.

Au premier trimestre de 1974, l'indice s'est accru de 10,4 % par rapport à la même période de 1973 (+ 7,7 % pendant la période correspondante 1972/1973). Cette brusque flambée a été principalement due au renchérissement des produits pétroliers et de leurs dérivés, lequel a exercé une influence particulièrement forte sur l'évolution de l'indice. Il est intéressant de remarquer que le prix de l'essence ne s'est mis à monter fortement que vers la fin du trimestre, au moment même où le prix des huiles de chauffage recommençait à baisser. Au deuxième et au troisième trimestre de 1974, l'augmentation de l'indice a atteint respectivement 9,4 % et 10,6 % (contre respectivement 8,2 % et 8,3 % en 1973). Au dernier trimestre, le taux du renchérissement est redescendu à 8,8 % contre 10,7 % au cours de la période correspondante de 1973), diminution attribuable essentiellement à la baisse du

prix de l'huile de chauffage. En effet, si les prix de détail des combustibles liquides de types courants étaient, au dernier trimestre de 1973, presque deux fois et demie plus élevés qu'en 1972 à pareille époque, les prix enregistrés au dernier trimestre de 1974 étaient en revanche près de 30 % plus bas que ceux du dernier trimestre 1973.

En comparant le niveau atteint par l'indice à fin décembre 1974 avec celui de fin décembre 1973, on constate que la hausse a marqué un ralentissement pour atteindre 7,6 % (contre 11,9 % entre fin décembre 1972 et fin décembre 1973). Ce recul est presque exclusivement lié à la baisse de prix de l'huile de chauffage. Si, comme en hiver 1973/1974, on calcule l'indice des prix à la consommation en excluant l'huile de chauffage et l'essence, on obtient pour la période s'étendant de fin décembre 1973 à fin décembre 1974 un taux de hausse de 10,6 %. Certes, il faut considérer que le prix de l'huile de chauffage a baissé de 40,9 % pendant cette même période, tandis que celui de l'essence augmentait d'environ 25 %. Il n'en reste pas moins qu'à fin janvier 1975, l'augmentation de l'indice, exclusion faite de l'huile de chauffage et de l'essence, a été de 10,3 % par rapport à la même période de l'année précédente. Toujours à l'exclusion de ces deux éléments, le taux de renchérissement d'une année à l'autre pour les mois de décembre 1973 et de janvier 1974 avait atteint respectivement 7,4 % et 7,3 %.

Evolution de l'indice d'après les groupes de dépenses

Le tableau N° 1 montre l'évolution des prix de chacun des neuf groupes de dépenses composant l'indice national au cours de la période 1971-1974 ; il se réfère au niveau annuel moyen de l'indice.

Tableau 1

Evolution de l'indice national d'après les groupes de dépenses

(fin septembre 1966 = 100)

Groupes de dépenses	Moyenne annuelle			Variation en %		
	1974	1973	1972	1973/74	1972/73	1971/72
Alimentation	143,6	129,6	122,2	+ 10,8	+ 6,1	+ 6,4
Boissons et tabacs	141,7	131,5	122,3	+ 7,8	+ 7,5	+ 8,3
Habillement	145,3	132,3	120,0	+ 9,8	+ 10,3	+ 7,8
Loyer	176,5	164,1	154,0	+ 7,6	+ 6,6	+ 8,5
Chauffage et éclairage	199,1	171,0	132,5	+ 16,4	+ 29,1	— 2,7
Aménagement et entretien du logement	129,3	119,8	112,8	+ 7,9	+ 6,2	+ 5,1
Transports et communications	151,6	136,5	126,9	+ 11,1	+ 7,6	+ 8,3
Santé et soins personnels	155,5	143,0	131,0	+ 8,7	+ 9,2	+ 9,3
Instruction et divertissements	138,6	130,9	118,6	+ 5,9	+ 10,4	+ 4,7
Total	152,9	139,3	128,1	+ 9,8	+ 8,7	+ 6,7

Il ressort de ce tableau qu'en moyenne annuelle de 1974, aucun des groupes n'a vu non plus son indice reculer par rapport au niveau moyen de l'année précédente. Il est vrai qu'en raison de la stabilisation et même de la baisse accusée par les prix des produits pétroliers, le taux d'augmentation du groupe « chauffage et éclairage » a été sensiblement plus faible que celui enregistré une année auparavant. En outre, le taux d'augmentation du groupe « instruction et divertissement » est lui aussi en baisse sensible. Au contraire les groupes « alimentation » et « transports et communications » enregistrent une forte augmentation de prix. Encore plus restreint que l'année précédente semble être, en 1974, le nombre des produits, c'est-à-dire des groupes qui n'ont pas augmenté ou qui ont baissé de prix d'une année à l'autre. Le tableau ci-dessus permet de repérer ceux des groupes de dépense qui ont stimulé la hausse générale (tous les groupes dont le taux de hausse est supérieur au taux de l'indice total) ceux qui ont, au contraire, joué un rôle modérateur (dont les taux sont inférieurs à celui du taux de l'indice général). Entrent dans la première catégorie les trois groupes « chauffage et éclairage », « transports et communications » et « alimentation » ; dans la seconde catégorie, les cinq groupes suivants : « instruction et diver-

tissements », « loyer », « boissons et tabacs », « aménagement et entretien du logement », et enfin « santé et soins personnels ». Quant au groupe « habillement », son évolution correspond exactement à celle de l'indice général.

Le tableau suivant indique quelle est la part respective des différents groupes de dépenses dans la hausse annuelle moyenne de l'indice, compte tenu de leur pondération (voir tableau page suivante). Si l'on examine l'évolution subie d'une année à l'autre par le niveau annuel moyen des différents groupes de dépenses, l'on constate tout d'abord que le groupe « chauffage et éclairage » qui se trouvait encore en tête, de justesse, en 1973 n'est plus qu'en troisième position en 1974. Cela s'explique facilement si l'on sait que la plus forte majoration des prix de l'huile de chauffage s'est produite au cours du semestre d'hiver 1973/1974 (octobre-mars) et que les prix enregistrés au cours des trois trimestres précédents et suivants ont fortement contribué à faire baisser la moyenne annuelle. Dès lors, si la hausse des dépenses consacrées à l'alimentation a constitué en 1973 un facteur de renchérissement presque aussi puissant que la majoration des prix des dérivés du pétrole, en 1974, elle a largement dépassé cette dernière en importance. Si l'on garde présentes à l'esprit les parts res-

Tableau 2

Part des différents groupes de dépenses dans la hausse de l'indice général

Groupes de dépenses	En % de la hausse générale de 9, 8, 8,7 et 6,7 %			En % de l'indice		
	Moyenne annuelle					
	1974	1973	1972	1974	1973	1972
Alimentation	31,9	20,5	28,6	3,1	1,8	1,9
Boissons et tabacs	3,7	4,1	5,9	0,4	0,4	0,4
Habillement	12,4	14,3	14,1	1,2	1,2	0,9
Loyer	15,5	15,3	25,4	1,5	1,3	1,7
Chauffage et éclairage	12,4	20,7	— 2,7	1,2	1,8	— 0,2
Aménagement et entretien du logement	4,9	4,4	4,8	0,5	0,4	0,3
Transports et communications	10,0	7,7	10,9	1,0	0,7	0,7
Santé et soins personnels	6,4	7,5	9,7	0,6	0,6	0,8
Instruction et divertissements	2,8	5,5	3,3	0,3	0,5	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	9,8	8,7	6,7

pectives des différents groupes de dépenses dans la hausse de l'indice général, l'on s'aperçoit une fois encore du rôle accru de l'alimentation dans l'accélération du renchérissement. A côté de l'alimentation, d'autres groupes ont également accusé, en 1974, une hausse par rapport à l'année précédente, il s'agit des groupes « loyer », « transports », « aménagement et entretien du logement » ; en revanche, alors que les rubriques « boissons et tabacs », « habillement », « santé et soins personnels » restaient inchangées, l'on enregistrait un recul au niveau de l'« instruction et des divertissements ».

C'est un tout autre tableau qui se dessine si l'on compare le niveau atteint par l'indice des prix à la consommation à fin décembre 1974 avec celui enregistré à fin décembre 1973. L'on voit alors l'évolution des prix de l'huile de chauffage, qui ont atteint leur niveau record, au mois de décembre 1973, pour diminuer ensuite en 1974, prendre toute sa signification. En effet, entre fin 1973 et fin 1974, le renchérissement global a été de 9,8 %¹ — la totalité du groupe chauffage et éclairage étant exclue de ce chiffre — et l'alimentation y a participé à concurrence de 3,6 %, soit presque

des deux cinquièmes. Le groupe « loyer » y a, quant à lui, participé à concurrence de 1,9 % soit pratiquement un cinquième, le groupe « habillement » à concurrence de 1,1 %, soit un peu plus du dixième et les « transports » à concurrence de 1,2 %, soit approximativement un huitième. Les parts respectives des « boissons et des tabacs », de l'« aménagement et de l'entretien du logement », de la « santé et des soins personnels » ainsi que de l'instruction et des divertissements ont varié entre 0,4 et 0,6 % environ. Le groupe de dépenses « chauffage et éclairage » entre, lui, dans le calcul global affecté d'un signe négatif, dans la mesure où l'indice relatif à ce groupe s'est trouvé à fin décembre 1974 à un niveau inférieur de 40,9 % à celui de l'année précédente à la même époque. Il y a en conséquence lieu de déduire du taux de renchérissement moyen afférent aux huit autres groupes de dépenses, taux qui s'est élevé pour la période allant de fin décembre 1973 à fin décembre 1974 à 9,8 %, les 2,2 % correspondant au recul de l'indice du groupe « chauffage et éclairage » ; ainsi, en tenant compte de ce dernier, on retrouve le taux de renchérissement net (basé sur l'indice des prix à la consommation) de 7,6 %.

¹ Contrairement à ce qui a été fait à la page 1, où seules les positions « huile de chauffage et essence » ont été soustraites au calcul de l'indice, l'on a laissé ici de côté tout le groupe de dépenses « chauffage et éclairage ».